

Ambroise, Cassiodore et la série dite *de patriarchis*

Les réflexions présentées dans le cadre de cet article s'inscrivent dans le prolongement d'une étude de G. Nauroy parue dans cette même revue en 2008¹. Celui-ci faisait le point, à la lumière d'un témoignage de Cassiodore et des manuscrits aujourd'hui subsistants, sur les «Vies des patriarches» d'Ambroise de Milan, une série d'œuvres exégétiques et méditatives sur les figures patriarcales qu'il aurait publiée à la fin de sa vie. Dans trois passages de ses *Institutiones*, Cassiodore se réfère, en effet, à une série dite *de patriarchis*, mais donne des informations en apparence contradictoires sur la composition de cette «galerie²». Depuis Lenain de Tillemont, le témoignage de Cassiodore a suscité des débats et des hypothèses exclusives les unes des autres. La lecture que je propose ici de ce texte pourrait offrir une solution qui résoudrait ses contradictions apparentes. Elle permet, de plus, d'apporter des clarifications sur l'identité et l'ordre des livres qui composent la série. L'origine de celle-ci fait, en outre, l'objet d'une hypothèse inédite, notamment à la lumière d'un manuscrit d'époque carolingienne récemment porté à la connaissance des éditeurs de textes ambrosiens : Lucca, *biblioteca capitolare*, 14³.

1. G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches” d’Ambroise de Milan: de Cassiodore au débat critique moderne», *Revue d’études augustinianes et patristiques* (RÉAug), 54, 2008, p. 43-61. Je remercie vivement M. Gérard Nauroy pour la riche discussion sur cette question lors de la soutenance de ma thèse de doctorat.

2. G. MADEC, *Saint Ambroise et la philosophie*, Études augustinianes, série Antiquité 61, Paris, 1974, p. 52, note 162.

3. G. N. VERRANDO, «Frammenti e testi agiografici», *Hagiographica*, 6, 1999, p. 264-265, sur le texte de la *Passio S. Sebastiani*; B. BISCHOFF, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen)*. II. Laon – Paderborn, Wiesbaden, 2004, p. 130, n° 2518; C. LANÉRY, *Ambroise de Milan hagiographe*, Études augustinianes, série Antiquité 183, Paris, 2008, p. 504.

De ce fait, la démarche exposée dans ces pages procédera en deux temps : un examen, d'abord, du contenu des manuscrits, afin d'identifier des groupements d'œuvres sur les patriarches, ainsi que les points de concordance et de discordance entre le témoignage de Cassiodore et le contenu des manuscrits ; une réflexion, ensuite, sur la possibilité d'une publication de cette série décidée par Ambroise lui-même. Concernant ce second point, la question de séries thématiques et de leur éventuelle constitution par Ambroise est un débat récemment revenu dans la critique ambrosienne, à la faveur d'examen renouvelés de la tradition manuscrite⁴.

Un dépouillement même superficiel du contenu des manuscrits⁵ fait apparaître de façon nette que quatre œuvres d'Ambroise sont transmises systématiquement ensemble à partir de l'époque carolingienne⁶. Il s'agit du *De Isaac uel anima*, *De bono mortis*, *De fuga saeculi* et du *De Iacob et uita beata*⁷. Karl Schenkl, l'éditeur de ces œuvres dans la collection du CSEL à la fin du XIX^e siècle, avait certes noté l'existence de cette série mais sans étudier, d'une part, les motifs qui auraient pu

4. La première à avoir mené de façon méthodique de telles recherches est M. Zelzer à propos, d'une part, de la correspondance d'Ambroise et, d'autre part, de ses traités sur la virginité, cf. M. ZELZER, « Quelques remarques sur la tradition des œuvres d'Ambroise et leurs titres originaux », dans *Lire et éditer aujourd'hui Ambroise de Milan*, G. Nauroy éd., Berne, 2007, p. 21-35. M. Zelzer a proposé plusieurs arguments pour montrer qu'Ambroise s'est occupé lui-même, à la fin de sa vie, de réunir de façon méthodique ses écrits. Cf. M. ZELZER, « Quelques remarques », art. cit., p. 22-28. L'hypothèse de l'organisation en dix livres de la correspondance sur le modèle de celle de Pline, défendue par M. Zelzer, a fait l'objet de nombreuses discussions. Cf. EAD., « Die Briefbücher des hl. Ambrosius und die Briefe extra collectionem », *Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Wien*, 112, 1975, p. 7-23; EAD., « Mittelalterliche „Editionen“ der Korrespondenz des Ambrosius als Schlüssel zur Überlieferung der Briefbücher », *Wiener Studien*, 96, 1983, p. 160-180; EAD., « Ambrosius von Mailand und das Erbe der klassischen Tradition », *Wiener Studien*, 100, 1987, p. 201-226. Contre cette hypothèse, voir H. SAVON, « Saint Ambroise a-t-il imité le recueil de lettres de Pline le Jeune ? », *RÉAug.*, 41, 1995, p. 3-17. Pour une autre organisation des lettres qui reposeraient sur une intention différente d'Ambroise, cf. J.-P. MAZIÈRES, « Un principe d'organisation pour le recueil des Lettres d'Ambroise de Milan », dans *Ambroise de Milan. XVI^e centenaire de son élection épiscopale*, Études augustinianes, Y.-M. Duval éd., Paris, 1974, p. 199-218. Pour la mise au point la plus récente sur les débats, cf. les trois articles dans *La correspondance d'Ambroise de Milan*, A. Canellis dir., Saint-Étienne, 2012: G. NAUROY, « Édition et organisation du recueil des lettres d'Ambroise de Milan : une architecture cachée ou altérée ? », p. 19-61; H. SAVON, « Un dossier sur la Loi de Moïse dans le recueil des lettres d'Ambroise », p. 75-92; J.-P. MAZIÈRES, « Le testament spirituel d'Ambroise », p. 93-96.

5. Sans tenir compte ici des degrés de parenté que ces manuscrits entretiennent les uns avec les autres.

6. Il n'existe pas de manuscrits antérieurs à cette époque.

7. À partir du XIII^e siècle et jusqu'aux premières éditions incunables, on constate que d'autres regroupements prennent le pas sur cette tétralogie. Par exemple, le *De bono mortis* et le *De fuga saeculi* sont séparés du *De Isaac* et du *De Iacob* pour être associés à d'autres traités ascétiques, en particulier ceux sur la virginité.

présider à sa constitution ni en mesurer, d'autre part, les implications nécessaires pour la critique textuelle⁸. Cette tétralogie s'insère elle-même dans des ensembles plus vastes qui comportent, en amont et/ou en aval de celle-ci, d'autres œuvres ambrosiennes. On relève, dans certains manuscrits, un premier corpus, composé des œuvres suivantes :

De Isaac / De bono mortis / De fuga saeculi / De Iacob (livres 1 et 2) / *De paradiso / De obitu Valentiniani / Epistula extra coll. 14.*

On en trouve, chez d'autres, un second constitué par :

De Abraham (livre 1) / *De Isaac / De bono mortis / De fuga saeculi / De Iacob* (livres 1 et 2) / *De Ioseph / De benedictionibus patriarcharum.*

D'après les études critiques récentes dont trois des œuvres de la tétralogie ont fait l'objet (le *De bono mortis*, le *De fuga saeculi* et le *De Iacob*), ces corpus se rattachent chacun à l'une des deux familles qui composent la tradition manuscrite de ces textes⁹. Il s'avère, en effet, que le premier corpus remonte à un modèle ancien, siglé α dans les stemmas, qui a connu une large diffusion en France à partir de l'époque carolingienne (famille française), tandis que le second se lisait dans un ancêtre siglé β, qui fut ensuite recopié en Italie du Nord et dans la région du lac de Constance et dont la datation sera précisée plus loin (famille germano-italienne). Afin de faciliter la lecture de la démarche, voici les références des six manuscrits les plus anciens descendant de ces deux modèles ; ils ont été copiés entre le début du IX^e siècle et l'an Mil :

Modèle α :

- Saint-Omer, bibliothèque municipale, 72 (IX^m) ; prov. Saint-Bertin ;
- Paris, BNF, lat. 1913 (IX^{1/2}) ; prov. Saint-Germain d'Auxerre.

Modèle β :

- Lucca, biblioteca capitolare, 14 (IX^{2-3/4}) ; copié à Milan ;
- Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, *Augiensis CCXIII* (IX^{4/4}) ; copié en Italie du Nord ;
- Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, *Augiensis CXXX* (IX^{ex-X^m}) ; copié à Reichenau ;
- Città del Vaticano, BAV, Vat. Lat. 5759 (an Mil) ; prov. Saint-Colomban.

8. CSEL 32, 1, p. LXXIII.

9. G. NAUROY, « Vers un nouveau texte critique du *De Iacob et uita beata* », et L. EL HORN, « La tradition du *De bono mortis* de saint Ambroise », tous deux dans *Lire et éditer Ambroise de Milan, op. cit.*, respectivement p. 37-74 et p. 75-106; *Ambroise de Milan. Jacob et la vie heureuse*, éd. G. Nauroy, SC 534, Paris, 2010, p. 210-224 et L. EL HORN, *Le De bono mortis de saint Ambroise. Texte latin, traduction et commentaire*, thèse soutenue en 2006, p. 40-78; C. GERZAGUET, *Ambroise de Milan, De fuga saeculi: introduction, texte critique, traduction et commentaire*, thèse soutenue en 2012, p. 113-208.

En ce qui concerne la descendance du modèle β , les manuscrits *Augiensis* CXXX et Vat. Lat. 5759 comportent seulement la tétralogie, et non pas le corpus large qui s'étend du *De Abraham* au *De benedictionibus patriarcharum*. Les copistes de ces deux manuscrits (ou ceux de modèles intermédiaires entre β et ceux-ci) ont effectué leur choix de façon indépendante, puisque le témoin Lucca 14, qui descend tout comme eux de β , moyennant au moins un modèle intermédiaire, siglé γ dont il sera question plus loin, a conservé le corpus dans son intégralité¹⁰. La découverte de Lucca 14 apporte, de fait, une information capitale sur un corpus dont l'attestation se limitait, jusqu'ici, au contenu de l'*Augiensis* CCXIII¹¹. Comme l'*Augiensis* CCXIII et le témoin Lucca 14 descendant tous deux de l'ancêtre β , il est possible, en effet, de conclure que le corpus qu'ils ont en commun se trouvait dans celui-ci.

L'élément fondamental à déterminer est donc celui de l'origine des corpus qui se lisaient dans les deux modèles anciens, α et β . Celle du corpus transmis par α a fait l'objet de recherches aux conclusions opposées. Si Faller y voit le rassemblement, décidé par un moine, d'une série d'écrits ayant pour point commun de traiter de la vie céleste, afin d'offrir à une communauté monastique un soutien spirituel¹², M. Zelzer estime, au contraire, de façon quelque peu rapide, que le corpus est authentiquement ambrosien¹³. Aucun indice ne plaide pourtant pour un corpus constitué par Ambroise lui-même : ni allusion dans ses œuvres, ni témoignage issu de la postérité qui nous renseignerait sur ce corpus. Si intéressante soit-elle, l'hypothèse de l'édition ambrosienne semble de fait peu démontrable en ce qui concerne le corpus de α . En revanche, l'hypothèse d'un «florilège» médiéval n'est pas dénuée d'intérêt dans la mesure où ces textes offrent, pris dans leur ensemble, des points de vue sur la fuite du siècle, la mort et les pratiques ascétiques. Si la tradition indirecte est silencieuse sur le corpus transmis par α , le corpus, tel qu'il est donné par β , peut, en revanche, faire l'objet d'une comparaison avec le témoignage de Cassiodore. En effet, dans trois passages différents de ses *Institutiones litterarum diuinarum*, ce dernier fait allusion à une série qu'Ambroise aurait composée sur les patriarches :

10. Voir les stemmas du *De bono mortis* dans L. EL HORN, *Le De bono mortis*, *op. cit.*, p. 98, du *De fuga saeculi* dans C. GERZAGUET, *Ambroise de Milan*, *op. cit.*, p. 205, et du *De Iacob* dans G. NAUROY, *Ambroise de Milan*, *op. cit.*, p. 224.

11. Bien qu'il contienne le *De Iacob* et le *De bono mortis*, ce manuscrit, copié à Milan même autour de 860, est demeuré inconnu de G. Nauroy et de L. El Horr. Je l'ai examiné et collationné dans le cadre de ma thèse de doctorat sur le *De fuga saeculi*.

12. Cf. CSEL 73, p. 108* : «scriptis scilicet de uita beata agentibus et a quodam monacho spiritualis confirmationis et consolatione gratia selectis».

13. «À mon avis, la collection d'œuvres si différentes, conservée dans les deux manuscrits du neuvième siècle (*i. e.* Saint-Omer 72 et BNF lat. 1913), remonte à l'évêque milanais lui-même et fut réunie par lui à la fin de sa vie comme le recueil épistolaire et le corpus *de uirginitate*», cf. M. ZELZER, «Quelques remarques», art. cit., p. 26.

« Item sanctus Ambrosius de Patriarchis septem libros edidit, qui multa loca ueteris Testamenti factis quaestionibus suauiter enodauit¹⁴. »

« Vnde etiam et sanctus Ambrosius in libro tertio patriarcharum, ubi de persona Isaac loquitur, multa salubriter luculenterque disseruit¹⁵. »

« Nam et sanctus Ambrosius in libro patriarcharum, ubi de persona Ioseph loquitur, secundum librum Machabeorum exempli causa commemorat¹⁶. »

Cassiodore donne trois éléments factuels sur la composition de la série des patriarches : 1) les sept *libri*, 2) la troisième place du *De Isaac uel anima*, 3) la présence du *De Ioseph*¹⁷. Selon G. Nauroy, la façon dont Cassiodore parle du *De Ioseph* suggère une possible confusion de ce dernier : l'œuvre semblerait ne pas commencer à son *incipit* habituel, mais son début remonterait (d'une façon incontestablement erronée) au passage du deuxième livre du *De Iacob* où Ambroise parle de Joseph à l'occasion du martyre des Maccabées¹⁸. Cette erreur, sans doute imputable à l'exemplaire dont Cassiodore disposait, permet de conclure que les deux livres du *De Iacob* et le *De Ioseph* devaient s'enchaîner. Quant au reste, les hypothèses formulées sur l'identité des sept *libri* ont été nombreuses. Le tableau

14. CASSIODORE, *Inst.* 1, 1, 5, éd. Mynors, Oxford, 1961.

15. *Ibid.* 1, 5, 4.

16. *Ibid.* 1, 6, 6.

17. Le passage où Cassiodore évoque le *De Ioseph* pourrait être ambigu. En effet, une partie de la tradition manuscrite du *De Ioseph* atteste le regroupement de celui-ci et d'un autre petit traité, le *De patriarchis*, qui porte aussi le titre *De benedictionibus patriarcharum*, pour former un ensemble dont le titre est *De patriarchis*. Par conséquent, lorsque Cassiodore parle du *Liber patriarcharum* où il est question de Joseph, il pourrait en réalité faire allusion, non pas à la série des patriarches, mais à ce regroupement de deux traités dont le *De Ioseph* représente le premier livre, le *De benedictionibus patriarcharum* le second. Cette ambiguïté a été relevée par F. WEISSENGRUBER, « Benützung des Ambrosius durch Cassiodor », dans *Ambrosius episcopus. Atti del congresso internazionale di studi ambrosiani nel XVI centenario della elevazione di Sant'Ambrogio alla cattedra episcopale*, Milano 2-7 dicembre 1974, G. Lazzati éd., Milano, 1976, vol. 2, p. 387-388. Il paraît toutefois douteux que Cassiodore ne se réfère qu'au regroupement des deux traités car il emploie, pour décrire ce livre où il est question de Joseph la même expression que celle employée pour parler du traité sur Isaac : « ubi de Isaac loquitur » / « ubi de Ioseph loquitur ». Je pense donc que le *De Ioseph* dont il est question appartient bien à la série.

18. Cf. G. NAUROY, « Les “Vies des patriarches” », art. cit., p. 44-45 : « Cependant, on ne peut guère croire que Cassiodore, en évoquant “le livre des patriarches où <l’évêque milanais> parle de Joseph”, renvoyait à ce seul bref passage du *De Iacob* (*Iac.*, 2, 10, 43 et 2, 12, 58). Il est aussi exclu qu’il ait désigné ainsi l’ensemble du *De Iacob*. Il faut plutôt penser qu’il faisait commencer, à tort, le *De Ioseph* à ces deux paragraphes du *De Iacob* célébrant Joseph (*Iac.*, 2, 9, 41-42 : *quid suauius sancto Ioseph...*) et que par suite, il rattachait le panégyrique des Maccabées, qui clôt le second livre du *De Iacob*, au *De Ioseph* qui vient aussitôt après dans la série des patriarches. » De cette erreur Schenkl conclut que non seulement le second livre du *De Iacob* se trouvait en sixième position, mais aussi que, au vu de la formulation très proche de celle qui concerne le *De Isaac* (*in libro tertio*), un accident dans la transmission du texte de Cassiodore avait fait disparaître le *sextus* qui devait se trouver après le *in* (*in sexto libro patriarcharum*), cf. CSEL, 32, 1, p. V.

synoptique qui suit récapitule, dans un souci d'exhaustivité et de clarté, les combinaisons proposées jusqu'ici afin de faire entrer les ouvrages d'Ambroise sur les patriarches dans sept places.

	Mauristes 1686-1690 ¹⁹	Lenain de Tillemont 1705 ²⁰	Schenkl 1897 ²¹	Weissengruber 1974 ²²	Lucchesi 1976 ²³
1	Abr 1	Abr 1	Abr 1	Abr 1	Noe
2	Abr 2	Abr 2	Abr 2	Abr 2	Abr 1+2
3	Isaac	Isaac	Isaac	Isaac	Isaac + bono
4	bono	bono	bono	Iac 1	fuga
5	fuga	Iac 1+2	Iac 1	Iac 2	Iac 1+2
6	Iac 1+2	Ios	Iac 2	Ios	Ios
7	Ios + patr	patr	Ios + patr	patr	patr

Les points de discorde entre les différentes reconstitutions portent sur deux éléments distincts. Le premier problème concerne l'inclusion ou non de plusieurs textes, à savoir le *De Noe*, le *De bono mortis* et le *De fuga saeculi*. Le second a trait à une réalité matérielle, celle que recouvre(nt) le(s) sens du mot *liber*. De fait, Cassiodore se réfère-t-il à des titres uniques, c'est-à-dire à des œuvres, ou compte-t-il comme des livres séparés les deux livres du *De Abraham* et les deux livres du *De Iacob*? Que fait-il, dans ce cas, du *De benedictionibus patriarcharum* qui possède un titre propre mais qui est transmis dans la tradition manuscrite la plus ancienne comme le second livre *De Ioseph*²⁴?

19. Les Mauristes ne donnent aucune liste détaillée, précisant seulement que la série s'ouvrait avec les livres du *De Abraham* pour se clore avec un ancien *De Ioseph/De benedictionibus patriarcharum* qui aurait formé un seul et unique livre à l'origine, cf. *infra*. Le décompte en livres distincts ne semble donc pas avoir été un critère pris en compte et le *De fuga saeculi* est inclus de manière implicite dans l'ensemble. Cf. PL 14, col. 706. Dans son article paru en 2008, G. Nauroy aboutit à une reconstitution identique.

20. Dans ses *Mémoires*, Lenain de Tillemont reproduit généralement fidèlement Godefroy Hermant (*La Vie de S. Ambroise, archevêque de Milan...*, Paris, 1679). Une comparaison attentive des pages consacrées aux traités des patriarches (Lenain de Tillemont, vol. 10, p. 289-291, éd. 1732, et Hermant, *Éclaircissements*, p. 25-26) révèle cependant que Lenain de Tillemont ajoute au texte d'Hermant l'idée d'une série sur les patriarches: «Quelques modernes (i. e. les Mauristes) intitulent cet ouvrage Des Patriarches» (p. 289). Il est suivi également par M. IHM, *Studia ambrosiana*, Leipzig, 1890, p. 16-17.

21. Suivi par F. H. DUDDEN, *The Life and Times of St. Ambrose*, Oxford, 1935, p. 681-682.

22. Cf. note 36.

23. Suivi par A. PASTORINO, *Caino e Abele. Noe*, SAEMO 2/1, Milano – Roma, 1984, p. 309-310.

24. La seule autre allusion à la série d'Ambroise sur les patriarches que j'ai pu repérer, passée jusqu'ici inaperçue, se lit chez Hincmar de Reims. En effet, d'après le *De praedestinatione Dei et libero arbitrio* (Cap. 33), Hincmar a eu, semble-t-il, une bonne connaissance des œuvres d'Ambroise. Dans ce chapitre, il cite plusieurs passages de l'*Expositio in psalmum 118*, du *De Ioseph*, du *De benedictionibus patriarcharum*, des deux livres du *De paenitentia*, des deux livres du *De*

En réalité, le premier problème découle en partie du second. La reconstitution de la série repose sur un terme, *liber*, qui peut avoir des sens différents. En effet, qu'entend Cassiodore par *liber*²⁵? Sept titres différents ou sept divisions d'ouvrages? Posons, pour commencer, l'hypothèse que Cassiodore désigne par *liber* la division d'un écrit qui peut parfois être doublée pour un même titre. Les reconstitutions proposées s'accordent toutes sur la présence du *De Abraham* et du *De Iacob* en raison de leur sujet. Dans ce cas, si Cassiodore évoque des divisions d'ouvrages lorsqu'il parle de *liber*, le dénombrement est sans doute cohérent, c'est-à-dire qu'il faut compter le *De Abraham* comme deux livres et le *De Iacob* également. Pourtant, on observe, dans les reconstitutions proposées, que la distinction des livres n'a pas toujours été respectée. Ainsi, soulignant que la progression entre le livre 1 et le livre 2 du *De Iacob* n'était pas de même nature que celle entre les deux livres du *De Abraham* qui peuvent tout à fait se lire de façon indépendante, G. Nauroy a compté séparément les deux livres du *De Abraham*, mais a réuni sous un seul les deux du *De Iacob*²⁶. La question de savoir s'il faut aussi inclure le *De benedictionibus patriarcharum* dans la série en l'associant au *De Ioseph*, comme on le trouve attesté dans une partie de la tradition manuscrite de ces deux œuvres, reste en suspens car Cassiodore ne mentionne que le seul *De Ioseph*.

excessu fratri et du *De incarnationis dominicae sacramento*. Mais la mention la plus intéressante vient après toutes ces références: «Sunt hinc et quamplura testimonia in libris istius doctoris (*i. e.* Ambroise), in libro scilicet de Abraham et de fuga saeculi. De Isaac et anima, de Iacob et uita beata, de bono mortis, et aliis eius operibus, quae hic, ne lectori increscerent, quoniam illa in suis locis praeualet inuenire, distulimus causa compendit ponere (*PL* 125, col. 324B).» Ce bref passage, qui a valeur de conclusion sur l'œuvre entière d'Ambroise (*in libris istius doctoris*), semble distinguer le contenu précis d'un seul ouvrage (*in libro scilicet...*) qui se trouve opposé aux autres traités d'Ambroise (*aliis eius operibus*). L'énumération des titres contenus dans ce livre, qu'Hincmar désigne, par l'utilisation du singulier, comme une seule et même œuvre, présente une combinaison inédite, tant par rapport à la source cassiodorienne que par rapport aux manuscrits subsistants. La tétralogie est effectivement présente, mais dans un ordre très différent de celui donné par les manuscrits parvenus jusqu'à nous: *De fuga saeculi – De Isaac – De Iacob – De bono mortis*. Cette série donne comme premier titre le *De Abraham* et comme troisième le *De Isaac*, mais le *De Ioseph* semble, en revanche, avoir disparu. Il pourrait donc s'agir d'un vestige de la série connue de Cassiodore. Le texte d'Hincmar date du milieu du IX^e siècle, il est donc aussi légèrement antérieur aux deux manuscrits, *Augiensis CCXIII* et *Lucca 14*, qui annoncent dans leur *incipit* contenir la série d'Ambroise *de patriarchis* et qui donnent les textes dans un ordre fort différent.

25. Il n'emploie ni *codex* ni *volumen* qui auraient impliqué, chacun, des interprétations différentes. On constate cependant que Cassiodore désigne les différents livres qui composent le *De fide* d'Ambroise par le terme *volumina*. Cf. *Inst.* 1, 16, 3.

26. «Il y a, entre les deux parties du *De Iacob*, une relation logique et une progression dialectique qui fait défaut aux deux livres sur Abraham, qui sont des exégèses parallèles et autonomes [...]», cf. G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches”», art. cit., p. 48. Son classement des œuvres recoupe alors celui de Lenain de Tillemont et des Mauristes.

Concernant la composition de la série, E. Lucchesi²⁷ a placé en tête le *De Noe*²⁸. Cette intégration est pourtant contestable. Tout d'abord, il semble qu'il y ait une erreur sur le sens à donner aux mots de Cassiodore «qui multa loca ueteris Testamenti factis quaestionibus suauiter enodauit». Cassiodore fait sans doute moins référence au genre des *quaestiones/responsiones* qu'à des questions plus générales ayant été posées à Ambroise et auxquelles celui-ci répond, comme le révèlent de nombreux exemples figurant dans sa correspondance. De plus, le genre et le contenu du *De Noe* ne s'accordent pas avec ceux des autres traités proposés comme candidats à cette série. Le *De Noe* appartient, de fait, au genre des *quaestiones/responsiones* alors que les autres ouvrages sont des traités médiatifs qui reposent sur des exercices spirituels ou sur l'*exemplum* d'une figure patriarcale²⁹. Il apparaît aussi que, dans le préambule du *De Ioseph* où sont cités en exemple trois patriarches, Ambroise passe Noé sous silence³⁰. Il n'est pas nécessaire d'interpréter ce silence comme un oubli. En effet, la réunion d'Abraham, Isaac et Jacob est cohérente : ce sont les patriarches postdiluviens (alors que Noé appartient à la période pré-diluvienne) et ils forment la triade de la *Genèse*, récurrente chez l'une des sources majeures d'Ambroise, Philon d'Alexandrie. La connaissance de la tradition manuscrite du *De Noe* n'est pas non plus décisive pour inciter à inclure cette œuvre dans la série. Seul le manuscrit le plus ancien, le témoin Paris, BNF, lat. 12137 (copié à Corbie au milieu du IX^e s.), donne le texte du *De Noe* avant le *De Abraham*. G. Nauroy a souligné que la table des matières attestait le groupement de la tétralogie, si bien que ce manuscrit aujourd'hui mutilé serait le premier à présenter la série *De Noe – De Abraham – De Isaac – De bono mortis – De fuga saeculi – De Iacob*³¹. Toutefois, un examen de ce manuscrit peut me permettre de formuler quelques remarques et suggestions supplémentaires. En effet, ce témoin possède en réalité deux tables des matières, celle du f. 1^r et celle du f. 60^v. La seconde table, écrite de façon serrée tout en bas du f. 60^v, a vraisemblablement été copiée après la mutilation du *codex* pour tenter de redonner

27. E. LUCCHESI, «Note sur un lieu de Cassiodore faisant allusion aux sept livres d'Ambroise sur les Patriarches», *Vigiliae Christianae*, 30, 1976, p. 307-309.

28. E. LUCCHESI, «Note», art. cit., p. 307: «On voit mal pourquoi le *De Noe* n'aurait pas été assimilé aux traités concernant les Patriarches. Ce commentaire, plus que les autres, paraît fort bien répondre au genre littéraire "Questions et Réponses", sur lequel insiste précisément Cassiodore, même si Ambroise semble avoir oublié Noé, lorsqu'au début du *De Ioseph*, en retracant les grandes figures patriarciales antérieures, il mentionne uniquement Abraham, Isaac et Jacob.» Suivi par A. PASTORINO, *Caino e Abele*, op. cit., p. 309-310.

29. C'est tout particulièrement le cas du *De Abraham* 1, du *De Isaac*, du *De bono mortis*, du *De fuga saeculi* et du *De Iacob*.

30. *Ios.*, 1, 1 : «Sanctorum uita ceteris norma uiuendi est, ideoque digestam plenius accepimus seriem scripturarum, ut dum Abraham, Isaac et Iacob ceterosque iustos legendo cognoscimus uelut quemdam [...] innocentiae tramitem [...]».»

31. G. NAUROY, «Vers un nouveau texte critique», art. cit., p. 69.

une unité à l'ensemble³². Celle du f. 1^r, écrite de façon structurée, précise, à la différence de l'autre table, que le *De Incarnatione* est mutilé³³. Par conséquent, cette table est chronologiquement postérieure à celle du f. 60^v. Or ni le *De Noe* ni le *De Abraham* ne sont mentionnés dans ces deux tables qui – et c'est le principal – ne citent pas non plus la séquence *De Isaac – De bono mortis – De fuga saeculi – De Iacob*³⁴. Il paraît donc hasardeux de déduire d'une seule ligne isolée au bas d'un folio (f. 60^v), mentionnant «*Incipit liber sancto (sic) Isaac*», et cela sans que suivent les premiers mots du texte, que la tétralogie était présente dans ce

32. Voici le contenu de la table du f. 60^v: «*Incipit liber de sancto Isaac [puis en dessous et d'une autre main] apologiam ambrosii de propheta Dauid item eiusdem de patriarchis libri duo item eiusdem de paenitentia libri duo item eiusdem de excessu satyri fratrini sui item eiusdem epistulae quattuor apologiam dauid presenti arripuius stilo scribere non quo ille indigeat.*» Tout en haut du f. 61, ces mêmes titres sont répétés.

33. Nous avons respecté la disposition des textes cités par la table du f. 1^r:
 «*Hic continentur libri s. Ambrosii de Patriarchis*
Apologia libri primi eiusdem de patriarchis libri duo
Eiusdem de paenitentia libri duo
Eiusdem libri duo de excessu fratrini Satyri
Eiusdem epistulae quattuor
De incarnatione liber incompletus.»

34. Les différences de détails entre les deux tables et le *codex* dans sa forme actuelle ne peuvent manquer d'intriguer. Voici le contenu du manuscrit: f. 1-25^v: «*de Noe (Incipit de Noe liber primus. De arca noe explicit. Secundus deest req.)* [cette dernière mention a été ajoutée par une autre main] ; il y a un grand espace blanc sur le folio, puis vient le texte du *De Abraham*; f. 25^v-41: «*de Abraham 1 (Incipit liber sancto Abraham. Abraham liber huius titulus est)*»; f. 41-60^v: «*de Abraham 2 (Explicit de sancto Abraham)*»; f. 60^v: «*de Isaac (Incipit liber de sancto Isaac)*». Il n'y a pas une seule ligne de texte ensuite. Dans l'espace blanc qui restait en bas du folio sous cet *incipit* sont, en revanche, écrits en minuscule caroline d'une autre main, les titres des œuvres: «*Apologiam Ambrosii de propheta Dauid item eiusdem de patriarchis libri duo item eiusdem de paenitentia libri duo item eiusdem de excessu satyri fratrini sui item eiusdem epistulae quattuor*». Tout en haut du folio 61^r, ces mêmes titres sont repris en onciale et en semi-onciale. On relève également une différence dans les titres annoncés dans la table des matières du bas du f. 60^v et le contenu des f. 61^r et suivants: le *De Ioseph* n'est pas annoncé sous ce titre alors qu'il figure entre l'*Apologia Dauid* et le *De benedictionibus*. Il semblerait donc qu'il faille comprendre que le *De patriarchis libri duo* de la table des matières désigne à la fois le *De Ioseph* et le *De benedictionibus patriarcharum*; f. 61-75^v: «*Apologia Dauid. (Apologiam [sic] prophetae Dauid...)*»; f. 75^v-90: «*de Ioseph (Incipit liber beati ambrosii de Ioseph. Explicit liber sancti Ambrosii de Ioseph)*»; f. 90-99: «*de patriarchis (Incipit liber eiusdem de benedictionibus patriarchis. Explicit de patriarcha [sic] benedictionibus [ajout d'une autre main])*»; f. 99-109^v: «*de excessu fratrini 1 (Incipit liber primus sancti ambrosii episcopi)*»; f. 109^v-128^v: «*(Incipit liber secundus de fratre sancti ambrosii. Explicit liber secundus)*»; f. 128^v-130^v: «*Incipit epistola prima Audisti frater hodie lectum*»; f. 130^v-131^v: «*incipit epistula secunda Etsi sciam quod nihil*»; f. 131^v-132^v: «*incipit epistula tertia Si Abraham creditit*»; f. 132^v-135^v: «*incipit epistula quarta Audisti frater lectionem [la lettre se termine au milieu du folio; rien n'est écrit dans la partie laissée vierge]*» (=Ep. 64, 65, 66, 67); f. 136-148^v: «*incipit liber de incarnatione [le texte est incomplet]*».

manuscrit Paris, BNF, lat. 12137 et précédée du *De Noe* et du *De Abraham*³⁵. L'argument de la tradition manuscrite en faveur de l'intégration du *De Noe* à la série n'a donc guère d'autorité en matière d'authenticité ambrosienne de la collection.

Si le *De Noe* doit être exclu de la série sur les patriarches, qu'en est-il du *De bono mortis*, du *De fuga saeculi* et du *De benedictionibus patriarcharum*? À l'exception de la reconstitution proposée par Weissengruber, toutes les hypothèses acceptent le *De bono mortis*³⁶. Toutes retiennent également le *De benedictionibus patriarcharum*. L'argument avancé en faveur d'une telle position est le rapport étroit entretenu pour la première œuvre avec le *De Isaac*, pour la seconde avec le *De Ioseph*. Il est vrai que le préambule du *De bono mortis* indique clairement que ce livre est conçu comme une suite aux développements sur l'âme dont traite précisément le *De Isaac*³⁷. Parce qu'il intègre le *De Noe* et qu'il doit tenir compte des sept « places » disponibles, E. Lucchesi, reprenant toutefois en cela une hypothèse de Schenkl, se voit contraint de réunir en une seule œuvre les deux traités si proches³⁸. Pourtant, un tel regroupement ne paraît pas convaincant dans la mesure où la tradition manuscrite du *De bono mortis* et les témoignages de la postérité, notamment Augustin, le considèrent comme autonome et distinct du *De Isaac*. Si l'hypothèse d'une fusion *De Isaac/De bono mortis* doit être écartée, le *De Isaac* étant mis à la troisième place, le *De bono mortis* occupe la quatrième position dans la série. La tradition manuscrite la plus ancienne témoigne, au contraire, de la dépendance du *De benedictionibus patriarcharum* à l'égard du *De Ioseph*. Les Mauristes ont indiqué avoir trouvé dans deux manuscrits des *incipit* et des *explicit* qui montrent de façon indubitable qu'à une époque reculée le *De Ioseph* et le *De benedictionibus patriarcharum* formaient un ensemble réparti en deux livres³⁹. Si

35. Cf. G. NAUROY, « Vers un nouveau texte critique », art. cit., p. 69, note 4.

36. Weissengruber écarte de la liste le *De bono mortis* sans justification : « Nun sagt allerdings Cassiodor: „de Patriarchis septem libros edidit“. Da die Schrift, die man heute unter *De patriarchis* versteht, früher aber [...] *De benedictionibus Patriarcharum* genannt wurde, nur ein Buch umfasst, muss Cassiodor sie mit 6 Büchern über Patriarchen zusammengezählt haben, als welche sich anbieten *De Abraham liber II*, *De Isaac et anima liber I*, *De Jacob et uita beata libri II*, und *De Ioseph patriarcha liber I* », cf. F. WEISSENGRUBER, « Benützung », art. cit., p. 387.

37. *Bon. mort.* 1, 1: « Quoniam de anima superiore libro sermonem aliquem contexuimus, faciliorem uiam putamus de bono mortis confidere aliquid. »

38. « Si nous intégrons le *De Noe* au corpus de Cassiodore, à juste titre croyons-nous, nous sommes entièrement d'accord avec la position de Schenkl pour voir, dans le *De Isaac* et le *De bono mortis*, un seul traité exégétique primitif en deux livres », cf. E. LUCCHESI, « Note », art. cit., p. 308.

39. Dans un manuscrit de Saint-Bénigne aujourd'hui non identifié, le texte du *De Ioseph* est ainsi encadré : « *incipit eiusdem (i. e. Ambroise) liber primus Ioseph / explicit liber primus de Ioseph* ». Le *De benedictionibus patriarcharum* le suit sans aucune mention. Dans un manuscrit de Saint-Évrault, le *De Ioseph* est encadré de la même façon mais l'*incipit* du *De patriarchis* est formulé ainsi : « *incipit secundus de Ioseph et fratribus eius et de benedictionibus eorum* »,

le *De Ioseph* appartient à la série connue par Cassiodore, il paraît vraisemblable que l'autre petit traité y figurait aussi.

Il reste à trancher la question plus épineuse des deux livres du *De Abraham*. En effet, si l'on considère que le préambule du *De Ioseph* énonce un programme de lecture suivie des patriarches, le *De Abraham* pouvait faire partie de la série connue de Cassiodore⁴⁰. Mais l'on peut s'interroger à bon droit sur le nombre de livres à inclure dans la série. Si l'on s'en tient à un strict décompte par livres – au sens de divisions au sein d'un même ouvrage –, il est nécessaire de compter pour le *De Abraham* deux livres distincts qui occuperait alors les deux premières places, laissant au *De Isaac* la troisième. Une telle disposition aurait l'avantage de coïncider avec l'information donnée par Cassiodore. Toutefois, à ce stade du raisonnement, l'hypothèse qui consiste à penser qu'un *liber* désigne la division d'un ouvrage, qui peut en compter deux, dans les œuvres qui nous occupent (*De Abraham*, *De Iacob*), aboutit à une impasse. En effet, le décompte en livres distincts entre en contradiction avec le texte de Cassiodore. À compter deux livres pour le *De Abraham*, un livre pour le *De Isaac*, un pour le *De bono mortis*, deux pour le *De Iacob*, un pour le *De Ioseph* et un dernier pour le *De benedictionibus*⁴¹, ce ne sont pas sept mais huit livres que l'on obtient.

PL 14, col. 706. Cf. également la table des matières de Paris, BNF, lat. 12137, *supra* note 32. Je remercie aussi François Dolbeau qui m'a signalé l'entrée de deux inventaires anciens : à Lorsch, il y avait, à l'époque carolingienne, un *De patriarchis libri II*, qui pourrait correspondre au *De Ioseph* suivi du *De benedictionibus patriarcharum*; à Fontenelle/Saint-Wandrille est attesté au début du IX^e siècle un volume qui contenait le *De Ioseph* et le *De benedictionibus patriarcharum*, sous le titre *De Ioseph ac duodecim patriarchis*. On note enfin qu'Hincmar de Reims connaît le *De benedictionibus patriarcharum* dont il cite un passage, sous le titre *De patriarchis*, dans son *De praedestinatione et libero arbitrio*, 33 : « Et in libro de patriarchis *Ex germine, fili mi, ascendisti, eo quod tamquam frutex terrae in alio Virginis germinavit, ut flos boni odoris, ad redemptionem mundi totius maternis uisceribus in splendore nouae lucis emissus ascenderit.* » Il s'agit d'un extrait du *De benedictionibus patriarcharum* 4, 19. Hincmar a, d'ailleurs, cité juste auparavant le *De Ioseph* en donnant, comme de juste, ce titre à l'œuvre dont il extrait le passage. La question du titre *De patriarchis* qui semble pouvoir désigner soit le *De benedictionibus patriarcharum*, soit le regroupement *De Ioseph-De benedictionibus* mériterait une enquête plus approfondie.

40. *Ios.*, 1, 1 : « Sanctorum uita caeteris norma uiuendi est. Ideoque digestam plenius accipimus seriem Scripturarum ; ut dum Abraham, Isaac, et Iacob, caeterosque justos legendo cognoscimus, uelut quemdam nobis innocentiae tramitem uirtute eorum reseratum enitentibus uestigiis persequamur. De quibus mihi cum frequens tractatus fuerit, hodie sancti Ioseph historia occurrit. In quo cum plurima fuerint genera uirtutum ; tum praeципue insigne effulsi castimoniae. Iustum est igitur ut, cum in Abraham didiceritis in pigrum fidei deuotionem, in Isaac sincerae mentis puritatem, in Iacob singularem animi laborumque patientiam, ex illa generalitate uirtutum in ipsas species disciplinarum intendatis animum. »

41. Parce qu'en toute rigueur, le *De Ioseph* et le *De benedictionibus* constituent deux ouvrages bien distincts, souvent réunis dans la tradition manuscrite, mais qu'il n'y a pas lieu de fondre en un seul bloc.

À cette délicate question du nombre d'œuvres et de leur division en livres s'ajoute une dernière interrogation : l'inclusion ou non du *De fuga saeculi* dans la série. Seuls les Mauristes – et encore de façon implicite –, E. Lucchesi et G. Nauroy assignent une place dans la série au *De fuga saeculi*, entre le *De bono mortis* et le *De Iacob*. Si l'hypothèse défendue par E. Lucchesi est novatrice par rapport aux précédentes tentatives de reconstruction, tous les arguments qu'il avance à l'appui de l'inclusion du *De fuga saeculi* ne peuvent être considérés comme fondés. Le premier argument repose sur la datation du *De fuga saeculi* que E. Lucchesi ramène aux années 385-387⁴². Pour le second argument, il examine les sources : selon lui, le *De fuga saeculi* a pour source principale non pas le *De fuga et inuentione* de Philon d'Alexandrie, mais des *Homiliae mysticae* d'Origène aujourd'hui perdues. Il faudrait alors ranger à la suite le *De Isaac*, le *De bono mortis*, le *De fuga saeculi* et le *De Iacob*, car la série ainsi composée respecterait à la fois le spectre des sources d'Ambroise (de Philon à Origène) et l'ordre chronologique de composition de ces quatre traités. Le premier argument entre en contradiction avec les hypothèses que j'ai proposées sur la datation tardive du *De fuga saeculi* (vers 395-396)⁴³. Toutefois, même en admettant un certain degré d'incertitude concernant ces dernières, mes conclusions au sujet des sources (Philon, Platon, Plotin, Origène) me semblent faire barrage à un tel développement. La présence de sources simultanées ne peut, en effet, être exclue⁴⁴. De ce point de vue au moins, les arguments de E. Lucchesi ne peuvent plus être retenus. D'une plus grande autorité, en revanche, me paraît le critère de la tradition manuscrite que E. Lucchesi évacue d'une phrase⁴⁵, car il ne croit y déceler qu'une confirmation de son raisonnement sur la datation et les sources, alors que réside dans ces manuscrits un argument déterminant, puisque la tétralogie est présente aussi bien dans le corpus d' α que dans celui de β .

42. Il s'appuie sur les hypothèses développées dans F. SZABÓ, *Le Christ créateur chez saint Ambroise*, *Studia Ephemeridis Augustinianum* 2, Rome, 1968, p. 19-22.

43. C. GERZAGUET, « Le *De fuga saeculi* d'Ambroise de Milan et sa datation. Notes de philologie et d'histoire », dans *Studia Patristica* 69. *Papers presented at the Sixteenth International Conference on Patristic Studies held in Oxford 2011*, Louvain, 2013, p. 75-84.

44. En termes quantitatifs, le *De fuga et inuentione* de Philon est la source principale du *De fuga saeculi*. Près d'un tiers de ce texte est issu de reprises plus ou moins littérales à l'œuvre de Philon. Dans cette œuvre, Philon cite le passage du *Théétète* de Platon sur la fuite loin du monde et l'assimilation à Dieu (176ab). Dans son *De fuga saeculi*, Ambroise s'inspire non seulement de ce passage de Platon, mais aussi de l'exégèse que Plotin en a délivré dans ses *Ennéades*. De Philon à Platon, et de Platon à Plotin, tel semble donc être le parcours de lecture suivi par Ambroise. Quant à Origène, on reconnaît aussi des emprunts à ses homélies sur le psaume 36. Jusqu'ici nous disposions de ces textes seulement dans la traduction latine de Rufin. Leur récente découverte en langue originale dans un manuscrit de la Bayerische Staatsbibliothek devrait permettre de voir avec plus de précision la façon dont Ambroise a pu traduire le grec d'Origène.

45. « N'oublions pas d'ailleurs que les manuscrits ambrosiens du Moyen Âge rangent aussi le *De fuga* après le *De bono mortis*, place qui semble nettement mieux lui convenir », cf. E. LUCCHESI, « Note », art. cit., p. 308-309.

Dans ces conditions, si l'on inclut le *De fuga saeculi* dans la série des patriarches en se fondant sur le témoignage des manuscrits, l'hypothèse selon laquelle le terme *liber* désignerait la division d'une œuvre devient définitivement caduque car la série compterait alors neuf livres⁴⁶: deux pour le *De Abraham*, un pour le *De Isaac*, un pour le *De bono mortis*, un pour le *De fuga saeculi*, deux pour le *De Iacob*, un pour le *De Ioseph* et un dernier pour le *De benedictionibus patriarcharum*.

Si, reprenant la démarche à nouveaux frais, on suppose en revanche que Cassiodore désigne par *liber* le titre d'une œuvre et que l'on effectue un décompte par titre, on obtient bien sept livres: 1° *De Abraham* 2° *De Isaac* 3° *De bono mortis* 4° *De fuga saeculi* 5° *De Iacob* 6° *De Ioseph* 7° *De benedictionibus patriarcharum*. Mais surgit aussitôt une nouvelle contradiction avec le texte de Cassiodore: le *De Isaac* n'est plus le *tertius liber*. Quelle que soit l'interprétation à donner à *liber*, titre ou division d'ouvrage, il s'avère donc que celle-ci entre en contradiction avec le texte cassiodorien, soit que le nombre de livres devienne excédentaire, soit que le *De Isaac* ne se trouve pas au rang qu'il est censé occuper.

Je proposerai donc une ultime hypothèse en posant le problème d'une autre manière. Les recompositions opérées jusqu'ici n'ont pas envisagé la possibilité que Cassiodore puisse employer *liber* avec un sens différent dans les trois passages, comme il le fait ailleurs dans son œuvre: au sens de titre d'œuvre dans le premier (*septem libros*)⁴⁷, de division d'ouvrage dans le deuxième (*libro tertio*)⁴⁸ et, dans le dernier, de nouveau comme un titre d'œuvre qui recouvrirait cette fois un *opus magnum*, la série elle-même (*libro patriarcharum*).

46. G. Nauroy a également tenté l'hypothèse d'un décompte par titre et par unité comprenant un nom de patriarche. Les résultats aboutissent bien à sept titres (sans tenir compte du *De Noe*), mais on se voit contraint d'exclure le *De bono mortis*, ce qui est délicat, comme le rappelle G. Nauroy, puisque son préambule le désigne comme la suite du *De Isaac*. Or, en tenant compte des titres, des divisions en livres et du *De bono mortis*, «on se retrouve dans ce cas, avec huit candidats pour sept places. Peut-on imaginer qu'Ambrōse a volontairement créé dans l'agencement de ses traités une imprécision entre sept et huit, pour faire réfléchir sur le lien et l'ambivalence symbolique de ces deux nombres, sept, chiffre de l'ancienne Loi, incluant dans sa propre perfection le huit de l'Église du Christ, ainsi que l'exégète milanais l'a souvent enseigné? Cette hypothèse est sans doute d'une subtilité qui va au-delà des raffinements maniéristes d'Ambrōse», cf. G. NAUROY, «Les "Vies des patriarches"», art. cit., p. 58-59.

47. L'emploi de *liber* pour désigner un titre est fréquent dans les *Institutiones*, cf. *Inst.* 1, 17, 2; *Inst.* 2, 3, 8; *Inst.* 2, 3, 12; *Inst.* 2, 3, 13.

48. Cassiodore emploie couramment *liber* pour désigner une division d'ouvrage, cf. par exemple *Expositio psalmorum*, 15; *Inst.* 1, 1, 3 (sur les six livres de l'*Hexameron* d'Ambrōse). Il semble que Cassiodore utilise parfois le terme *uolumen* pour renvoyer aux divisions d'un ouvrage, comme dans le passage où il est question du *De fide* d'Ambrōse, adressé à l'empereur Gratien et qui compte cinq livres, cf. *Inst.* 1, 16, 3.

D'après cette hypothèse, la série connue par Cassiodore devait comporter les deux livres du *De Abraham* qui précédaient le *De Isaac*, pour que celui-ci se retrouve à la troisième place. Ce traité était suivi du *De bono mortis*, du *De fuga saeculi*, des deux livres du *De Iacob*, du *De Ioseph* et du *De benedictionibus patriarcharum*. Une telle reconstitution suppose que, lorsque Cassiodore parle des *septem libros*, il fasse référence aux sept titres de la série, et que, lorsqu'il évoque la troisième place du *De Isaac* au sein de celle-ci, il compte distinctement les deux livres du *De Abraham*. Bien qu'audacieuse, cette hypothèse a le mérite de proposer une alternative aux contradictions apparentes du témoignage de Cassiodore : le sens de *liber* serait différent dans les trois passages, et cette possibilité est confortée par l'usage que ce dernier fait de ce mot dans l'ensemble de son œuvre.

Maintenant que la série connue de Cassiodore à la fin du VI^e siècle a été reconstituée à titre d'hypothèse, il convient de la comparer avec les éléments plus tardifs fournis par la tradition manuscrite. Les tables des matières des témoins *Augiensis CCXIII* et *Lucca 14*, tous deux d'époque carolingienne, mentionnent un titre général : *Libri de patriarchis sancti ambrosii*. Il est, par conséquent, hautement probable que ce titre figurait dans l'ancêtre β , et celui-ci ressemble beaucoup à l'expression trouvée chez Cassiodore, *de patriarchis septem libros*. La question est donc la suivante : le corpus de β coïncide-t-il avec la série décrite par Cassiodore ? De toutes les reconstitutions proposées, seule celle de G. Nauroy a pris en compte tout à la fois «des indications d'Ambroise, de Cassiodore et des corpus médiévaux les plus anciens, en particulier de l'*Augiensis CCXIII* du IX^e siècle⁴⁹». Toutefois, le contenu de l'*Augiensis CCXIII* ne correspond pas exactement aux éléments donnés par Cassiodore, puisque seul y figure le premier livre du *De Abraham*. Par conséquent, le *De Isaac* ne se trouve pas en troisième, mais en deuxième position dans ce manuscrit⁵⁰. Le témoin *Lucca 14*, qui descend du même ancêtre que l'*Augiensis CCXIII*, le modèle β , et qui comporte un contenu identique, confirme le fait que le second livre du *De Abraham* était absent du corpus de β . Ce corpus est-il donc un vestige altéré de la série connue de Cassiodore ou une tentative de reconstitution de celle-ci à partir des éléments fournis par les *Institutiones* ? Si la découverte de *Lucca 14* permet d'affirmer que le copiste carolingien de l'*Augiensis CCXIII* ne s'est pas livré à une reconstitution isolée de la série mentionnée par Cassiodore, il pourrait cependant s'agir d'une tentative entreprise par leur ancêtre commun β . L'absence du second livre du *De Abraham* pourrait s'expliquer, soit par une omission, peut-être parce qu'il aurait été jugé trop différent du premier livre, soit par la mutilation d'un manuscrit antérieur à β , soit par une reconstitution imparfaite de la série.

49. G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches”», art. cit., p. 59.

50. Selon G. Nauroy, le corpus de β est un groupement formé après la description donnée par Cassiodore et le second livre du *De Abraham* a été supprimé pour être remplacé par le *De Nabuthe*. Cf. G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches”», art. cit., p. 54-56.

1) Si l'on retient l'hypothèse d'une reconstitution carolingienne, tentée à partir des informations données par Cassiodore, l'ancêtre β daterait du IX^e siècle. Cela implique que le modèle intermédiaire entre β et le manuscrit Vat. Lat. 5759, mis en évidence par les études critiques sur les manuscrits de la famille germano-italienne et siglé γ , soit, lui aussi, carolingien. Or les erreurs de transcription de Vat. Lat. 5759 laissent supposer que le modèle de celui-ci était malaisé à déchiffrer et, par conséquent, assez ancien. Il est donc hautement improbable que le modèle intermédiaire γ soit un manuscrit écrit en minuscule caroline.

2) Le manuscrit Vat. Lat. 5759, le descendant de γ , a été copié au monastère de Bobbio. Or celui-ci possédait des manuscrits très anciens, notamment du V^e siècle, venus de Pavie, capitale du royaume lombard. L'ancêtre γ pourrait donc en provenir. En l'état actuel de mes recherches, je ne peux pas établir avec certitude que γ est du V^e siècle. S'il faut le situer à cette époque, il faut alors admettre *a fortiori* que l'ancêtre de γ , le modèle β remonte à une époque antérieure. La chronologie empêche donc que β puisse être un descendant de l'exemplaire de la bibliothèque de Cassiodore. Et l'absence du second livre du *De Abraham* ne peut pas, de la même façon, s'expliquer par une altération postérieure à la description cassiodorienne.

3) En revanche, si l'ancêtre β est un descendant altéré de la série connue de Cassiodore, il peut dater de l'extrême fin du VI^e siècle ou du VII^e siècle. Le descendant de β , le modèle γ , pourrait, quant à lui, dater du VII^e ou du VIII^e siècle et présenter une écriture difficile à déchiffrer.

Sur l'origine et la datation de β , voici donc ce qui peut en être dit à ce stade de la réflexion : les témoins Lucca 14 et Augiensis CCXIII ont tous deux été copiés en Italie du Nord, et Bobbio, où fut copié Vat. Lat. 5759, entretenait des relations privilégiées avec les grands centres de cette région. Cet ancêtre β ne pourrait être le descendant de la tradition cassiodorienne qu'à la condition d'être postérieur à la fin du VI^e siècle, antérieur à γ , qui se situe peut-être au VII^e siècle, et d'avoir eu pour modèle le manuscrit de Cassiodore, ou un très proche descendant, peut-être déjà lui-même altéré, parvenu en Italie du Nord à la suite de la dispersion du fonds de Vivarium. Cette conclusion demeure possible, mais à la condition d'admettre une série d'hypothèses successives qui n'ont reçu l'appui d'aucune preuve. De ce fait, une autre orientation ne saurait être écartée. Je proposerai donc une autre hypothèse : si Cassiodore possédait un manuscrit contenant la série sur les patriarches avec les trois éléments non contradictoires qu'il mentionne, ce codex peut être considéré comme faisant partie d'un rameau aujourd'hui éteint, très proche de l'ancêtre β , tout en étant distinct de lui. L'ancêtre β transmettait, quant à lui, une série altérée qui circulait en Italie du Nord entre le début du V^e siècle et le VII^e siècle.

La discussion sur la datation de l'ancêtre β et sa circulation en Italie du Nord permet d'aborder l'autre question annoncée mais laissée jusqu'ici en suspens : Ambroise est-il l'auteur de la collection *de patriarchis*? Palanque, qui récusa à la fois la possibilité d'une édition ambrosienne et l'existence même d'une série sur les patriarches, considérait que la trop grande disparité entre les œuvres, qui sont

aussi bien des sermons que des traités composés, empêchait qu'ait pu exister un jour une série cohérente sur le sujet⁵¹.

Cette position semble pourtant difficilement défendable au regard des différents prologues de ces œuvres. Madec, le premier, a signalé qu'Ambroise avait sans doute procédé à un travail de composition sur les patriarches, visible dans les introductions d'au moins quatre traités⁵². Reprenant cette analyse, mais dans le but d'étudier d'autres œuvres, G. Nauroy a montré qu'il s'agissait en réalité davantage d'une recomposition que d'une composition. En effet, «des sutures ajoutées⁵³» par Ambroise lui-même, c'est-à-dire des formulations relevées dans les préambules du *De Abraham* 1 et 2, du *De Isaac*, du *De bono mortis*, du *De Iacob* 2, du *De Ioseph* et du *De fuga saeculi* indiquerait que ces textes ont fait l'objet de remaniements postérieurs à leur premier état de rédaction, afin de rassembler en une série organisée des prédications à l'origine indépendantes⁵⁴. G. Nauroy a, de plus, attiré l'attention sur l'importance du verbe employé par Cassiodore :

«“*Ambrosius septem libros edidit*⁵⁵» expression usuelle dans la latinité classique comme tardive, en particulier chez Cicéron et Augustin, pour désigner la publication d'un livre, et non pas simplement le fait de l'avoir écrit. Pour Cassiodore, c'est bien Ambroise lui-même qui a publié une série de sept ouvrages sur les patriarches⁵⁶.»

51. «Les sept ouvrages (i. e. *De Abraham*, *De Isaac*, *De bono mortis*, *De fuga saeculi*, *De Iacob*, *De Ioseph patriarcha*, *De patriarchis*) sont toujours considérés comme formant la série des livres sur les Patriarches dont parle Cassiodore. Celui-ci a pu refléter une tradition déjà fondée ou imaginer lui-même un regroupement arbitraire ; et les copistes du Moyen Âge ont certainement été influencés par cette manière de voir, puisque ces traités paraissent, en effet, liés dans les divers manuscrits. [...] Si la tradition du Moyen Âge et les témoignages d'Ambroise lui-même ne prouvent rien en faveur de la liaison qu'on veut établir entre ces traités, il n'est que de les considérer en eux-mêmes. Précisément, nous avons vu que les uns sont des sermons, et d'autres des écrits rédigés. De plus, il n'y a aucune analogie entre eux [...]. En définitive, il n'y a de liaison évidente qu'entre le *De Isaac* et le *De bono mortis*, et il n'y a pas de série sur les Patriarches», cf. J.-R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'Empire romain. Contribution à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État*, Paris, 1933, p. 442-443. Le jugement de Palanque est assurément contestable au vu des progrès effectués par les recherches plus récentes. En revanche, la question de l'influence exercée par le passage de Cassiodore sur les copistes du Moyen Âge présente un intérêt certain, cf. *infra*.

52. «Les introductions des différents traités présentent divers indices de mise en ordre rédactionnelle, qui manifestent qu'Ambroise a eu l'intention de composer une galerie des patriarches», cf. G. MADEC, *Saint Ambroise*, op. cit., p. 52, note 162. Il faut signaler que Madec fait allusion au *De Cain et Abel*, au *De Noe*, au *De Abraham* 1 et au *De Ioseph*. Les analyses de G. Nauroy écartent toutefois les préambules des deux premiers traités pris en compte par Madec.

53. G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches”», art. cit., p. 47.

54. Pour le détail de ces expressions et les tableaux synoptiques des différents préambules, cf. «Analyse des préambules d'Ambroise», dans G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches”», art. cit., p. 51-54.

55. Je souligne.

56. G. NAUROY, «Les “Vies des patriarches”», art. cit., p. 46.

L'hypothèse d'une publication ambrosienne est plausible et séduisante. En revanche, si Ambroise a bien publié cette série qui comprend le *De Iacob*, que G. Nauroy date de 386⁵⁷, cela pourrait impliquer – à moins de supposer qu'Am-broise ait réuni des ouvrages publiés à des dates différentes – que les six autres œuvres soient également datables de cette année-là, y compris le *De fuga saeculi*. Toutefois, la tradition manuscrite du *De Iacob* ne permet pas, en son état actuel, de discerner deux éditions qui auraient pu se traduire sur le *stemma* par une branche où le *De Iacob* se serait trouvé seul dans les manuscrits, sans être inséré dans un corpus. Quant au *De fuga saeculi*, nous avons suggéré que cette œuvre aurait pu être publiée à une autre date, peut-être une dizaine d'années plus tard⁵⁸. À la suite de cette hypothèse, deux scenarii différents, mais qui se complètent étroitement, peuvent alors être proposés.

Scénario 1: La transmission de certaines œuvres ambrosiennes révèle la constitution de collections thématiques dès le v^e siècle dans l'Italie du Nord. Ainsi, assez tôt après la mort d'Ambroise, ses trois œuvres dogmatiques auraient été rassemblées, soit à Milan, soit dans des zones périphériques où s'exerçait l'influence milanaise⁵⁹. Cette collection comprendrait la version longue du *De fide* en cinq livres, les trois livres du *De Spiritu sancto* et le livre unique du *De incarnationis dominicae sacramento*⁶⁰. Les plus anciens témoins de cette collection auraient été copiés en Italie du Nord, aux alentours de la fin du v^e siècle et du début du vi^e siècle⁶¹. Il existe aussi une version plus courte de la collection qui exclut les trois derniers livres du *De fide*. Dans un témoin de cette collection, daté du ix^e siècle, les deux livres du *De fide* et les trois livres du *De Spiritu sancto* forment un ensemble intitulé *De trinitate*, ce qui n'est pas un titre authentiquement ambrosien⁶². Ce titre alternatif n'est pourtant pas aussi tardif que pourrait le laisser croire le témoin du ix^e siècle. Cassiodore fait, en effet, allusion à deux reprises à un *De trinitate ad Gratianum*, qui est, sans aucun doute, le *De fide*,

57. Ambroise de Milan. *Jacob*, op. cit., éd. G. Nauroy, p. 12-15.

58. C. GERZAGUET, « Le *De fitga saeculi* d'Ambroise de Milan et sa datation », art. cit.

59. M. FERRARI, « Recensiones milanesi tardo-antiche, carolinghe, basso-medievali di opere di Sant'Ambrogio », dans *Ambrosius episcopus*, op. cit., G. Lazzati éd., p. 35.

60. Sur la question de l'édition tardo-antique des œuvres dogmatiques, cf. P. MATTEI, C. GERZAGUET, « *Ambrosius Mediolanensis. De fide ad Gratianum. De spiritu sancto. De incarnationis dominicae sacramento* », dans *Traditio Patrum. La trasmissione testuale dei Padri latini tra mondo classico e medievale*, E. Colombi éd., Corpus Christianorum, à paraître en 2014.

61. Il s'agit des manuscrits Ravenna, Archivio arcivescovile, S. N. et Sankt Paul im Lavanttal 1/1.

62. Le témoin qui contient le titre *De Trinitate* est le manuscrit Città del Vaticano, BAV, Vat. Lat. 266, copié à Corbie. Le plus ancien témoin du *De fide*, Paris, BNF, lat. 8907, écrit en Italie du Nord et daté de la première moitié du v^e siècle, conserve les deux premiers livres et donne le titre authentique.

dont Ambroise a écrit les deux premiers livres à l'intention de l'empereur⁶³. Il est probable que le titre *De trinitate* soit apparu avec ces collections tardo-antiques.

L'étude sur les corpus d'œuvres ambrosiennes doit donc tenir compte de deux éléments : les séries transmises par les manuscrits peuvent être des éditions postérieures à la mort d'Ambroise et Cassiodore peut, comme dans le cas du *De trinitate*, considérer en toute bonne foi comme authentiquement ambrosien un élément plus tardif. Dans cette perspective, la série *de patriarchis* pourrait donc être un autre exemple de collection tardo-antique.

Scénario 2 : La seule constante qui se dégage des corpus, tels qu'ils se lisaient dans l'ancêtre α et dans l'ancêtre β, se résume à leur « noyau dur⁶⁴ », c'est-à-dire à la tétralogie constituée par le *De Isaac uel anima*, le *De bono mortis*, le *De fuga saeculi* et le *De Iacob et uita beata*. Certes, la tétralogie qui se lit dans le corpus d'α pourrait être une sélection faite par un copiste au sein de la série sur les patriarches. Il faut toutefois ici rappeler que les témoins *Augiensis CXXX* et *Vat. Lat. 5759*, qui descendant de l'ancêtre β dans lequel se lisait la série intitulée *de patriarchis*, ont chacun conservé les quatre textes, comme si le souvenir de la tétralogie avait été conservé indépendamment de la série *de patriarchis*. Ces deux témoins sont issus de centres monastiques, Reichenau et Bobbio, qui entretenaient des liens étroits avec Milan à l'époque de leur copie. Leur sélection pourrait alors se fonder sur le souvenir d'une série alternative à celle présentée par leur modèle, réduite aux seuls quatre textes. Se pourrait-il, dans ce cas, que la tétralogie soit l'édition même décidée par Ambroise, et non pas le vestige d'une série ? Dans ce cas, le verbe *edidit* aurait été employé à juste titre par Cassiodore, mais celui-ci aurait appliqué à une édition tardo-antique un terme qui valait en réalité pour une série de quatre œuvres. Si l'on adopte ce point de vue, il faut à présent étudier l'unité et la cohérence de ce groupe. Dans son analyse du « noyau dur », G. Nauroy a mis en lumière l'unité thématique qui relie ces quatre textes :

« S'appuyant sur un commentaire assez libre et sélectif de la vie des patriarches Isaac et Jacob, où l'exégèse du texte de la *Genèse* est souvent abandonnée pour d'apparentes digressions, Ambroise, dans ces quatre petits traités, propose en réalité un petit manuel de vie dévote, moins systématique que l'enseignement moral du *De officiis* par exemple, mais plus soucieux d'offrir au lecteur une matière à rumination spirituelle qui associe les influences philosophiques antiques (Platon, Plotin, Porphyre, Sextus, peut-être Sénèque) et juives hellénistiques (Philon, IV *Maccabées*) à la tradition doctrinale et exégétique proprement chrétienne (saint Paul, Hippolyte et Origène en particulier). Le thème récurrent, au-delà des motifs variés propres à chaque ouvrage, est celui de la fuite loin du siècle et de la quête de la perfection, thème ascétique qui invite à la vie retirée, sinon monastique, de plus en plus pratiquée à l'époque d'Ambroise⁶⁵. »

63. CASSIODORE, *Inst.* 1, 16, 3 et *In psalm. 50* (*PL* 70, col. 367D).

64. G. NAUROY, « Les "Vies des patriarches" », art. cit., p. 54.

65. G. NAUROY, « Vers un nouveau texte critique », art. cit., p. 66. Cf. également G. NAUROY, « Les "Vies des patriarches" », art. cit., p. 54.

Les quatre œuvres offrent donc un enseignement moral, riche de références philosophiques intégrées à l'époque impériale dans une sorte de *koiné*, mais aussi et surtout, une réflexion sur la vie contemplative. Avant même d'étudier le contenu de ces œuvres, leurs titres sont déjà porteurs de ce programme sur la vie contemplative. Les études ambrosiennes ont généralement négligé jusqu'ici de porter une attention soutenue aux titres d'Ambroise⁶⁶, faute, sans doute, d'éditions critiques satisfaisantes⁶⁷. Or ceux-ci apparaissent riches d'enseignement à la fois sur le contenu des textes et sur les desseins d'Ambroise qui, de fait, manie habilement les connotations associées aux titres. Nous observons, en effet, en sus des caractéristiques thématiques déjà soulignées par G. Nauroy dans ce *quattuor*, une recherche particulière dans l'agencement des titres. Ainsi, la série repose sur des constructions en diptyque qui s'entrecroisent, reliant entre eux les quatre traités. Les titres de ces quatre œuvres présentent tout d'abord des structures parallèles. Le titre donné actuellement au *De Isaac* sous la forme *De Isaac uel anima*, d'après l'édition de Schenkl contre toutes les éditions précédentes, n'est pas le titre original. Celui-ci était, en effet, *De Isaac et anima*, comme nous le trouvons attesté non seulement dans les écrits d'Augustin, mais également dans les témoins manuscrits les plus anciens⁶⁸. Il forme alors le pendant du quatrième traité intitulé *De Iacob et uita beata*. Enchâssés au milieu de ce groupe, le *De bono mortis* et le *De fuga saeculi* présentent, quant à eux, le point commun d'avoir un titre qui privilégie l'abstraction plutôt que le nom d'une figure biblique⁶⁹. Or, parmi les traités exégétiques ambrosiens, la forme adoptée par le titre de ces deux œuvres constitue, pour ainsi dire, une exception. La seule autre œuvre exégétique qui ne contienne pas le nom d'une figure biblique est le *De benedictionibus patriarcharum* qu'une partie de la tradition manuscrite associe au *De Ioseph*⁷⁰. Cette association d'une œuvre au titre simple avec une autre œuvre au titre

66. Les travaux de M. Zelzer précédemment mentionnés dans la note 4 en sont l'exception.

67. Ceci est particulièrement vrai pour les écrits exégétiques d'Ambroise. Sur les vingt et une œuvres exégétiques répertoriées par la *Clavis Patrum Latinorum*, seules l'*Apologia David* et le *De Iacob et uita beata* ont fait l'objet d'une édition scientifique publiée. Les textes du *De Abraham* et du *De bono mortis* ont été édités à nouveaux frais dans des thèses de doctorat.

68. AVG., *C. Iul.*, 1, 44 et 2, 12. Et au lieu de *uel* se trouve dans BNF, lat. 1913, Lucca 14, Augiensis CCXIII, Augiensis CXXX et Vat. Lat. 5759.

69. Sur les titres thématiques abstraits et les titres anthroponymiques, cf. M. FRUYT, «Sémantique et syntaxe des titres», dans *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques. Actes du colloque international de Chantilly, 13-15 décembre 1994*, Études augustinianes, série Antiquité 152, J.-C. Fredouille et al. éd., Paris, 1997, p. 10.

70. Dans Paris, BNF, lat. 12137, le *De Ioseph* et le *De patriarchis* sont cités dans la table des matières comme une œuvre unique composée de deux livres (cf. *supra* note 33). Dans plusieurs manuscrits examinés par les Mauristes, le *De Ioseph* et le *De benedictionibus patriarcharum* sont également considérés comme les deux livres d'une même œuvre avec des *incipit* et des *explicit* ne laissant aucun doute (cf. *supra* note 39).

double⁷¹ et/ou contenant une référence anthroponymique se retrouve aussi dans la tétralogie car le prologue du *De bono mortis* indique expressément qu'il doit être considéré comme la suite du *De Isaac*. Bien qu'une mention aussi précise fasse défaut tant dans le *De fuga saeculi* que dans le *De Iacob* pour permettre de relier explicitement les deux œuvres, ces deux traités n'en apparaissent pas moins étroitement complémentaires, au point que G. Nauroy a pensé que le *De fuga saeculi* pouvait être lu comme un « préambule aux thématiques du *De Iacob*⁷² ». Avant même que soit examiné le contenu de ces quatre traités, le chiasme portant sur leurs titres fait déjà apparaître une structure concertée de la série.

Aussi les conclusions à propos des titres de Cyprien de S. Deléani, pour laquelle les titres sont des marqueurs forts, semblent-elles aussi valables pour ceux d'Ambrôse, celui-ci ayant d'ailleurs emprunté la forme de l'un des titres du « noyau dur » à un titre de l'évêque de Carthage :

« Cyprien accorde manifestement beaucoup d'importance à la formulation de ses titres. En cela il se rattache à une tradition bien attestée. Ainsi, Pline l'Ancien et Aulugelle se gaussent des écrivains rivalisant de prétention, jusqu'à l'absurde, dans le choix de leur titre [...] et affectent la simplicité dans le choix des leurs. Cyprien fait preuve d'un raffinement analogue dans la recherche du ou des mots-clés de ses traités et de leurs titres, avec cette différence sans doute que son but est avant tout l'efficacité. Soucieux d'enseigner et de convaincre, et pour cela aussi de plaire, l'ancien rhéteur utilise toutes les ressources de sa culture. Il a pleinement conscience de la puissance du titre sur l'esprit et la mémoire des lecteurs contemporains et à venir. Il accorde donc à leur formulation autant de soin qu'à la composition du texte lui-même. La postérité ne s'y est pas trompée. Les titres en *De bono* se sont multipliés, probablement en référence au *De bono patientiae*: le *De bono mortis* d'Ambrôse, le *De bono uiduitatis* d'Augustin, le *De bono constantiae* de Julien d'Éclane⁷³. »

Les titres de la tétralogie jouent, de la même façon me semble-t-il, sur des réminiscences, tant philosophiques que patristiques, qui font à appel à la culture du lecteur. Ainsi, l'un des traités de Sénèque s'intitule le *De uita beata*; il rappelle

71. Le *De Isaac et anima* et le *De Iacob et uita beata* sont bien des titres doubles ou, pour employer la terminologie de M. Fruyt, des « titres syntagmes par coordination » (cf. M. FRUYT, « Sémantique et syntaxe », art. cit., p. 15) et non pas des titres alternatifs. Ce cas de figure est fréquent mais avec des implications autres pour la transmission du titre originel, comme le souligne M. Fruyt prenant comme exemple le *Laelius* ou *De amicitia*: « On voit côté à côté un titre anthroponymique désignant un personnage ou un participant du texte et un titre thématique abstrait indiquant la matière de l'œuvre, le second l'ayant bien souvent emporté sur le premier dans l'histoire littéraire, peut-être en raison du fait que, pour des lecteurs qui n'étaient plus contemporains de l'œuvre, le titre thématique était davantage motivé et avait une valeur descriptive plus grande », cf. *ibid.*, p. 10. Cette analyse, si pertinente soit-elle pour d'autres auteurs, ne s'applique pas avec la même efficacité pour les titres d'Ambrôse puisque les anthroponymes utilisés sont ceux de figures bibliques, c'est-à-dire celles qui sont les plus à même de retenir l'attention de ses lecteurs.

72. G. NAUROY, « Vers un nouveau texte critique », art. cit., p. 67.

73. S. DELÉANI, « Les titres des traités de saint Cyprien: forme et fonction », dans *Titres et articulations*, op. cit., J.-C. Fredouille et al. éd., p. 425.

aussi l'une des sources principales du *De Jacob*, le traité sur le bonheur de Plotin⁷⁴. Le titre *De Isaac et anima* évoque, quant à lui, les questions métaphysiques soulevées par Platon et par Aristote. Nous avons vu que le titre du *De bono mortis* est calqué sur celui d'un traité de Cyprien. Outre le rappel du motif platonicien de la fuite hors du monde sensible que suscite un titre comme *De fuga saeculi*, il est également permis de faire des rapprochements avec les titres d'œuvres sur les fuites en temps de persécution, comme par exemple le *De fuga in persecutione* de Tertullien. Le rapprochement est d'autant plus aisé qu'Ambroise présente dans son œuvre le fidèle comme un martyr persécuté par les passions de ce monde. Les titres de cette tétralogie semblent donc esquisser un programme cohérent de lecture où se mêlent étroitement les références chrétiennes et les réminiscences philosophiques.

Il reste encore à étudier un dernier point portant sur la datation de cette tétralogie. Le *De Isaac* fait, en effet, allusion à l'*Expositio in psalmum 118*⁷⁵, œuvre pour laquelle une date de composition tardive, entre 395 et 396, a été suggérée par L. F. Pizzolato⁷⁶. De ce point de vue, le *De Isaac* serait postérieur à celle-ci. Courcelle considérait que cette allusion à l'*Expositio in psalmum 118* n'était pas un argument incontestable, puisqu'il pouvait s'agir d'une interpolation faite par Ambroise lui-même. La transmission du texte du *De Isaac* ne révèle cependant pas que cette allusion puisse être une retouche apportée à une seconde recension de l'œuvre. Il ne semble pas exister, de fait, de double recension, ni pour le *De Isaac*, ni pour les autres œuvres de la tétralogie⁷⁷. Cette datation tardive du *De*

74. PLOTIN, *Enn.* 46 (I, 4).

75. *Isaac*, 4, 17: « Sed de hoc mysterio alibi saepius diximus et maxime in psalmo CXVIII. »

76. L. F. PIZZOLATO, « Ambrogio e Paolino di Nola: per una più precisa datazione della *Expositio psalmi CXVIII* di Ambrogio », dans *Polyanthema. Studi di letteratura cristiana antica offerti a Salvatore Costanza*, S. Calderone et al. éd., vol. 1, Messine, 1989, p. 333-345.

77. Dans deux lettres adressées à son ami Sabinus, les *epistulae* 32 et 37, Ambroise fait allusion aux corrections qu'il fait apporter à ses œuvres par celui-ci. Dans l'*epistula* 37, Ambroise confie à son ami un *codex* qui semble contenir plusieurs œuvres, afin que Sabinus exerce son *iudicium* sur celles-ci. Nous avons ici affaire à une copie privée d'une ou de plusieurs œuvres, dont Ambroise omet le titre, transmises à un destinataire à des fins de corrections. Les œuvres d'Ambroise pouvaient donc d'abord circuler sous une forme provisoire et amendable. L'*epistula* 32 apporte une précision supplémentaire d'importance. En effet, non seulement Ambroise remercie Sabinus qui vient de lui renvoyer corrigés des *libelli*, mais il affirme également que ceux-ci ne seront pas rendus publics sans la correction et l'autorisation expresse de Sabinus. Ambroise emploie deux expressions différentes, *foras prodere* et *egredi*, mais qui désignent toutes deux le processus de l'édition, conçue comme une « sortie » du livre en public. Les termes qui suivent l'expression *foras prodere* (*unde iam reuocandi nulla facultas sit*) sont sans doute plus qu'une simple allusion au caractère définitif d'une publication au sens moderne où nous l'entendons. Probablement faut-il comprendre qu'Ambroise ne revenait pas sur ses œuvres une fois connues du public, qu'il ne produisait pas, en somme, de recension et que, par conséquent, la notion de variantes d'auteur n'a de sens que pour les exemplaires qu'il destinait à ses relecteurs. Cette hypothèse fondée sur ce passage de la lettre à Sabinus trouve une confirmation dans la tradition manuscrite subsistante des

Isaac rejoint donc celle que nous proposons pour le *De fuga saeculi*. On notera que l'hypothèse d'une publication tardive des quatre œuvres de la série n'est pas contradictoire, en revanche, avec le réemploi de matériaux plus anciens, comme je l'ai suggéré dans le cas du *De fuga saeculi* et comme G. Nauroy le suppose aussi dans le cas du *De Iacob*, pour lequel Ambroise aurait réutilisé des sermons datant de 386.

Les titres de la tétralogie convoquent donc à la fois des références chrétiennes et non chrétiennes, et impriment, grâce à la richesse de leurs connotations, dans la mémoire d'un public éduqué, les contours d'un christianisme qui s'approprie le lexique philosophique⁷⁸. De même que Cyprien utilisait, en ancien rhéteur qu'il était, toutes les ressources rhétoriques à sa disposition, Ambroise, issu d'une famille aisée, pourvu d'une solide éducation, était capable de tisser un réseau complexe de références. Mon hypothèse est donc que la tétralogie représente la publication ambrosienne qui aurait servi de point de départ à la constitution, au V^e siècle ou au VI^e siècle, d'une « galerie » sur les patriarches. Les deux livres du *De Abraham* auraient donc été ajoutés en amont, et le *De Ioseph* et le *De benedictionibus patriarcharum*, en aval. Cette collection apparaissait d'autant plus facile à constituer que le préambule du *De Ioseph* faisait allusion à la découverte progressive de la vie des patriarches. Cette allusion à Abraham, Isaac et Jacob au début du *De Ioseph* pourrait concerter des sermons sur les patriarches, et non pas des œuvres publiées, puisque les patriarches étaient l'un des sujets abordés chaque année dans la formation milanaise des candidats au baptême⁷⁹.

Pour conclure sur la série dite *de patriarchis* d'Ambroise, la prudence, nécessaire dans toute reconstruction de l'histoire d'un texte, incite à proposer seulement des hypothèses et des scenarii possibles, et impose de laisser ouverte la discussion. La description de la série, telle qu'elle se lit chez Cassiodore, pose, en raison de la polysémie du mot *liber*, des difficultés qui pourraient s'effacer, à condition qu'il désigne, dans chacun des trois passages où il est employé, une réalité matérielle différente (titre d'une œuvre, division au sein d'une œuvre, titre de la série). Si cette série *de patriarchis* est attestée dans les *incipit* d'une des deux familles qui composent la tradition manuscrite des œuvres concernées, le détail des textes contenus dans les témoins ne correspond pas exactement à la description cassiodorienne. Pourtant, la découverte d'un nouveau manuscrit, Lucca, biblioteca capitolare 14, apporte une information capitale : le *de patriarchis* n'est pas le fruit de la tentative isolée d'un copiste carolingien pour reconstituer la série connue de Cassiodore. La

œuvres d'Ambroise. En effet, en l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas de trace d'autre(s) recension(s), partielles ou complètes, de ses écrits.

78. Cf. A. CAMERON, *Christianity and the Rhetoric of Empire*, Berkeley, 1991, p. 123 : « Language, and the control of language, are at the heart of the “struggle” between pagan and Christian culture in the fourth century. »

79. Pour le texte du *De Ioseph* en question, cf. *supra* note 40. Sur l'importance des patriarches dans le cycle de formation des *competentes*, cf. AMBROISE, *Myst.* 1, 1.

série figurait dans l'ancêtre β , celui de la famille germano-italienne des témoins. Cassiodore semblait considérer que la volonté d'Ambroise avait présidé à la constitution de la série *de patriarchis*. Ses témoignages sur les œuvres ambrosiennes exigent toutefois d'être examinés avec prudence. Au V^e et au VI^e siècle, en effet, se constituent, en Italie du Nord, des éditions thématiques d'œuvres ambrosiennes. La série *de patriarchis* serait peut-être l'une d'entre elles, et l'ancêtre β de la famille germano-italienne, un vestige altéré de cette collection tardo-antique. En effet, la collection sur les patriarches pourrait avoir été constituée au V^e siècle ou au VI^e siècle et s'être trouvée très rapidement corrompue par la disparition du deuxième livre du *De Abraham*, tout en survivant dans sa version intacte jusqu'au moment où Cassiodore la mentionna, à la fin du VI^e siècle, époque après laquelle ce rameau s'éteignit. En revanche, la tétralogie composée par le *De Isaac uel anima*, le *De bono mortis*, le *De fuga saeculi* et le *De Iacob et uita beata*, qui est le point commun entre les deux corpus identifiés dans les manuscrits aujourd'hui subsistants et qui possède une indiscutable unité et une réelle cohérence, pourrait être l'édition décidée par Ambroise lui-même.

Camille GERZAGUET

RÉSUMÉ: Une série de traités ambroisiens, mentionnée pour la première fois par Cassiodore et intitulée *de patriarchis*, a suscité, depuis Lenain de Tillemont jusqu'à une époque récente, des hypothèses diverses quant à sa composition. À la lumière de la découverte du manuscrit Lucca, biblioteca capitolare 14 (IX^e s.), qui contient une série de textes désignés comme les *libri de patriarchis* dans sa table des matières, et d'une relecture de Cassiodore, qui propose une nouvelle interprétation du mot *liber* dans les trois passages ayant trait à la série en question, l'article a pour but de proposer des clarifications sur l'identité et l'ordre des livres qui compossait cet ensemble. Celui-ci résulterait d'une édition thématique composée à Milan au V^e ou VI^e siècle. Toutefois, au sein même de cette série, quatre traités, le *De Isaac uel anima*, le *De bono mortis*, le *De fuga saeculi* et le *De Iacob et uita beata*, forment une tétralogie dont la cohérence thématique et l'unité de transmission dans la tradition manuscrite la plus ancienne suggèrent une publication décidée par Ambroise lui-même.

ABSTRACT: A series of ambrosian treatises, firstly mentioned by Cassiodorus and intitled *de patriarchis*, has raised, from Lenain de Tillemont to latterly, various hypothesis regarding its composition. In the light of the discovery of the manuscript Lucca, biblioteca capitolare 14 (IXth century), which contains a series of texts named as *libri de patriarchis* in its table of contents, and based on a reinterpretation of the meaning of *liber* in the three cassiodorian passages that refer to the series, this article aims to propose some elucidation about the identity and the order of the books which composed the succession of texts. This one would be due to a thematic edition, composed in Milan in the vth or viith century. Within the series, however, four treatises, *De Isaac uel anima*, *De bono mortis*, *De fuga saeculi* and *De Iacob and uita beata*, make up a tetralogy, whose thematic consistency and specific tradition in the manuscripts suggest a publication decided by Ambrose himself.